

N° 27 | SEPTEMBRE 2025

La **revue** des
propriétaires privés

Parlons Forêts

CNPF
Occitanie

Dossier :
VIGIFORCLIM

*suivre et anticiper les effets du
changement climatique*



SOMMAIRE

■ ÉDITORIAL	2
■ SYLV'ACCTES	3
■ DOSSIER VIGIFORCLIM	5
■ PAROLES DE FORESTIERS	9-10
■ L'ASSOCIATION DE VALORISATION DES BOIS DES PYRÉNÉES	11
■ BRÈVES	12

CRPF - 7 Chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél. 05 61 75 42 00
<https://occitanie.cnpf.fr>

Directeur de la publication :
Olivier Picard

Comité de rédaction :
Élise Buchet, Bruno Gallion.

Rédaction : Sébastien Drouineau

Mise en page : Patricia Ortiz

Impression : PARAGON
Axe Seine Immeuble Parallèle
1 Rue du 1^{er} Mai
92000 Nanterre
Tél. : 01 46 49 41 00

ISSN : 3039-6824

Dépôt légal : date de parution

Abonnement : gratuit sur demande

Ont collaboré à ce numéro :
Sébastien Drouineau,
Jérémy Lemaire, Olivier Picard,
Coline Prevost.

Revue imprimée sur papier certifié :



EDITO

Les forêts occitanes à l'épreuve des feux,

À l'heure d'écrire cet édit, le feu hors norme de l'Aude est enfin maîtrisé. Rendu exceptionnel par sa dimension et sa vitesse, favorisées par une sécheresse profonde, une chaleur intense, et un vent puissant. 10 000 ha en 12 heures, du jamais vu. Un feu qui avance à la vitesse d'un homme à la marche rapide 5 km/h !

Malheureusement cette année les feux ont débuté très tôt, avec une ampleur inquiétante du fait de la sécheresse récurrente et des très fortes températures qui se prolongent. Tous les départements d'Occitanie sont touchés.

Nous remercions les pompiers et toutes les équipes qui luttent avec courage et acharnement pour sauver les vies humaines, les biens en priorité ; et bien sûr la forêt. Le bilan provisoire est catastrophique, tant humainement que du point de vue forestier. Il laissera des traces dans la vie de ce territoire, des habitants, dans les paysages. Comment rebondir et tenir compte des leçons de cet événement pour rendre ces territoires plus résilients, et adapter à ces conditions climatiques plus drastiques ? Moins de précipitations, températures hautes plus longtemps, et une succession d'années sèches. À cela s'ajoute de nouvelles forêts pas ou peu entretenues, à la place de l'agriculture qui constituaient des pare-feu, ou au moins des zones plus faciles d'accès pour les pompiers, où le feu pouvait ralentir.

Dans ces occasions, où les médias s'emparent du sujet, il est important de rappeler le besoin d'acculturation des citoyens au risque, que les feux sont à 90% d'origine humaine, que 30% seulement des obligations légales de débroussaillage (OLD) sont réalisées alors qu'elles sont faites pour ralentir le feu autour des habitations... et mieux les protéger.

Que fait le CNPF dans cette actualité ? **L'équipe du CNPF Occitanie se mobilise pour accompagner les propriétaires de bois sinistrés** dans leurs démarches en relation avec les maires des communes touchées, pour leur apporter des conseils sur l'après incendie, et qu'ils ne restent pas seul face au désastre.

Muni du contour du feu une fois éteint, il s'agira de recenser toutes les propriétés forestières, d'identifier celles dotées d'un Plan de gestion ou d'un Code de bonnes Pratiques Sylvicoles, de prendre contact avec les maires qui pourront relayer les informations auprès des habitants et d'encourager les propriétaires à se regrouper pour le nettoyage, la vente des bois.

Que faire pour reconstituer la forêt ? Après le nettoyage des parcelles, **il s'agira d'envisager l'avenir, mais sans précipitation**. La nature ayant horreur du vide, la végétation repartira. Le CNPF agira en collaboration avec les services de l'État, de l'ONF, des gestionnaires pour assurer une coordination efficace pour la mise en œuvre de la réparation du sinistre. Il faudra prendre en compte que les sols nus, brûlés seront fragiles et très sensibles à l'érosion quand la saison des pluies viendra. Ne pas oublier non plus le risque d'inondation dont l'Aude a déjà été victime !

Dans un troisième temps, la construction de l'avenir de ce territoire meurtri demandera une large concertation rendre ces paysages moins sensibles au feu. La répartition entre l'urbanisme, le tourisme, l'agriculture, l'élevage, la viticulture, la forêt devra être étudiée dans un souci d'efficacité de la prévention et de la lutte contre les incendies.

Les forestiers ont du pain sur la planche !

Olivier PICARD,
Directeur du CNPF Occitanie

Pour en savoir plus : <https://occitanie.cnpf.fr/actualites/que-faire-apres-un-incendie-les-etapes-cles-0>

Sylv'ACCTES : un nouveau financement pour les opérations sylvicoles en forêt

Comment améliorer la qualité des forêts que nous transmettrons aux générations futures ? Comment les rendre plus résilientes face au changement climatique ? Depuis 2022 dans 5 parcs naturels régionaux d'Occitanie et bientôt sur d'autres territoires, Sylv'ACCTES peut accompagner les propriétaires forestiers privés avec une aide financière à hauteur de 70 % du coût des travaux.



Vue sur les Pyrénées enneigées depuis Montesquieu-Avantès dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises.

Au loin, la neige recouvre encore les plus hauts sommets pyrénéens. On entend un pic noir. Nous sommes en forêt communale de Montesquieu-Avantès, dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, au nord de Saint-Girons. Le massif est principalement constitué de hêtres et de chênes. Comment régénérer ce peuplement adulte ? Des trouées ont été réalisées où les semis s'installent naturellement. Seulement voilà : le hêtre a tendance à prendre rapidement le dessus. Sur 9 hectares, un chantier a été mené sur 15 trouées grâce à des financements Sylv'ACCTES. « On a envie de conserver le mélange et comme le chêne a besoin de plus de lumière, on a fait des travaux fins à la main pour faire en sorte que le hêtre ne prenne pas toute la place », détaille Raphaële Hemeryck, chargée de projets forêts et adaptation aux changements climatiques au PNR. « On a remis en lumière les semis de chêne en coupant ceux de hêtre qui les dominaient ». Les essences accompagnatrices comme le merisier et l'érable ont également été préservées. Ce travail fin et ponctuel a été réalisé au croissant et à la petite scie, une débroussailluse n'étant pas assez précise. Pour bien distinguer les rares semis à favoriser, il faut intervenir en période feuillée. Coût de l'opération : 2 850 € TTC, avec une aide de Sylv'ACCTES à hauteur de 50 %. Reste à charge pour la commune : 1 425 €. Pour un propriétaire privé, le financement aurait atteint les 70 % pour un reste à charge de 855 €.

Autre exemple, autre chantier dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises : une coupe en forêt communale

de Montagne, dans une futaie de hêtres pour l'instant régularisée en bois moyens. Sur 5 hectares, la commune va réaliser une coupe d'irrégularisation progressive. Le bois sera coupé manuellement, débusqué en traction animale jusqu'à une piste puis repris avec un petit tracteur jusqu'en bord de route. Les bois seront alors vendus en lots d'affouage pour les habitants. La commune fait ainsi le choix d'une méthode d'exploitation qui préserve les sols du tassement : les engins restent cantonnés aux pistes. Du fait du faible prélèvement de bois (chantier peu étendu et taux de prélèvement limité) et du débusquage en traction animale, les coûts d'exploitation sont supérieurs au prix de vente des bois en chauffage. Le différentiel est de 5 500 € TTC. Cette démarche sera



Une des 15 trouées réalisées à Montesquieu-Avantès où les travaux de dégagement ont eu lieu.

accompagnée financièrement par Sylv'ACCTES à hauteur de 50 %. Il ne restera que 2 750 € à payer par la commune. Si ce chantier avait été mené sur une parcelle privée, le reste à charge aurait été de 1 650 € pour le propriétaire. En réalisant ce chantier, la commune investit pour aller vers un peuplement irrégulier qui permettra à terme d'avoir des coupes rentables, tout en préservant le sol forestier, garant de la fertilité de la forêt.

Sylv'ACCTES, mode d'emploi

Alors Sylv'ACCTES, c'est quoi ? C'est une association reconnue d'intérêt général et sans but lucratif créée en 2015 en Rhône-Alpes. Son objectif est d'encourager et de soutenir une gestion forestière permettant de s'adapter au changement climatique tout en garantissant des effets positifs pour la séquestration du carbone, la préservation de la biodiversité, la qualité des paysages et l'économie locale. Elle appuie financièrement des propriétaires privés ou publics pour la réalisation de travaux forestiers, même si tous ne sont pas subventionnés.

Chaque région géographique a ses spécificités et c'est là que réside toute la richesse de Sylv'ACCTES : sur chaque territoire, les itinéraires sylvicoles à soutenir et les coûts des travaux afférents sont fixés à l'issue d'une large concertation des parties prenantes de la forêt au niveau local, sous l'égide d'une collectivité locale investie dans la filière bois. Ces éléments sont rassemblés dans un « projet sylvicole territorial », validé par un comité régional où siègent notamment le CRPF et l'ONF. En Occitanie, les parcs naturels régionaux (PNR) des Pyrénées Ariégeoises, du Haut-Languedoc, des Pyrénées Catalanes, de l'Aubrac et des Grands Causses, volontaires pour expérimenter ce dispositif financier, bénéficient de projets sylvicoles territoriaux opérationnels permettant de déclencher les financements de Sylv'ACCTES. Face à l'intérêt manifesté par les propriétaires forestiers privés et publics, de nouveaux territoires s'engageront progressivement dans des démarches similaires.

Des itinéraires sylvicoles définis à l'échelle d'une petite région

Dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, trois grands axes ont été retenus : améliorer et irrégulariser les peuplements de feuillus mélangés, amorcer le renouvellement et la diversification des enrésinements artificiels, favoriser le mélange et l'acquisition d'une structure irrégulière dans les hêtraies ou les sapinières quasi-pures.

Pourquoi ces choix ? Irrégulariser les peuplements permet de viser la production de bois d'œuvre de qualité et de maintenir un mélange d'essences tout en garantissant un couvert forestier continu qui permet de tamponner les effets des canicules. Le coup de pouce Sylv'ACCTES peut ainsi aider les propriétaires à faire les premières coupes d'irrégularisation souvent déficitaires. En ce qui concerne la diversification et le renouvellement des peuplements résineux issus de plantation, Sylv'ACCTES accompagne les propriétaires avec un objectif de 30 % de feuillus en mélange



Débusquage en traction animale dans un autre chantier Sylv'ACCTES à Lavave, dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises

et un soutien à la régénération naturelle. Ces peuplements souvent monospécifiques concentrent de gros enjeux économiques pour la filière bois mais sont également très exposés aux effets du dérèglement climatique.

Enfin, le projet sylvicole territorial des Pyrénées Ariégeoises vise à améliorer la résistance des hêtraies et des sapinières en s'appuyant sur la complémentarité entre les deux essences. À cause notamment du fort passé industriel du territoire, les hêtraies-sapinières spontanément mélangées en montagne se sont transformées en peuplements purs (de hêtres ou de sapins), plus vulnérables aux attaques de ravageurs ou aux dépérissements.

Tous les itinéraires sylvicoles soutenus par Sylv'ACCTES en France sont consultables sur le site internet : <https://sylvacctes.org/nos-actions-en-forets/>

Une nouvelle approche pour les interventions en forêt ?

S'il apparaît souvent normal d'investir dans sa forêt en plantant des arbres, il est moins évident de réaliser des interventions sylvicoles qui ne s'équilibrent pas financièrement, alors même qu'elles sont moins coûteuses que des plantations. Elles permettent de s'appuyer sur l'existant ou sur la régénération naturelle pour façonner un futur peuplement de qualité, rémunérateur pour le propriétaire et résilient vis-à-vis du changement climatique. Moins onéreuses, ce sont aussi des opérations moins risquées pour les propriétaires.

Avec des aides à hauteur de 70 % dans le domaine privé, cela vaut le coup d'étudier les possibilités dans vos forêts ! Les conditions à réunir sont d'avoir un document de gestion durable et la certification.

Contacts au PNR des Pyrénées Ariégeoises : Raphaële Hemeryck et Elie Favrichon au 05 61 02 71 69

r.hemeryck@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

e.favrichon@parc-pyrenees-ariegeoises.fr



Jérémy LEMAIRE,
Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

VigiForClim Occitanie

suivre et anticiper les effets du changement climatique

Au cours des dernières décennies, le climat de la planète a évolué à un rythme sans précédent depuis plusieurs millénaires. Ces changements impactent la santé des forêts et pourraient amener certaines essences à disparaître d'une partie de leur aire de répartition actuelle. L'observatoire des forêts françaises⁽¹⁾ relève ainsi que l'état sanitaire des forêts françaises s'est nettement dégradé depuis le début des années 2000, ce qui peut notamment être mis en relation avec l'évolution des conditions climatiques au cours de cette période.

Les capacités d'adaptation des arbres pourraient ne pas être suffisantes face à l'ampleur et surtout à la rapidité de ces changements. L'adaptation de la gestion sylvicole aux conditions futures est ainsi une préoccupation majeure. C'est, à ce titre, la première orientation du Programme Régional de la Forêt et du Bois dans laquelle s'inscrit le projet VigiForClim, financé par l'État via le dispositif ADEVBOIS, coordonné par le CNPF Occitanie, et auquel ont participé une vingtaine d'acteurs de la forêt. Ce projet qui s'achève comporte deux volets principaux :

- La production et la diffusion d'indicateurs climatiques visant à informer sur l'évolution des conditions climatiques en Occitanie au cours des dernières décennies, en sélectionnant des indicateurs pertinents pour la gestion forestière ;
- L'identification de zones prioritaires en matière d'adaptation au changement climatique, en s'appuyant sur des travaux de modélisation de l'exposition au risque climatique pour une dizaine d'essences communes en Occitanie.



Des incertitudes pour les hêtres de plaine occitans exposés aux effets du changement climatique

Huit indicateurs climatiques pour les forêts d'Occitanie

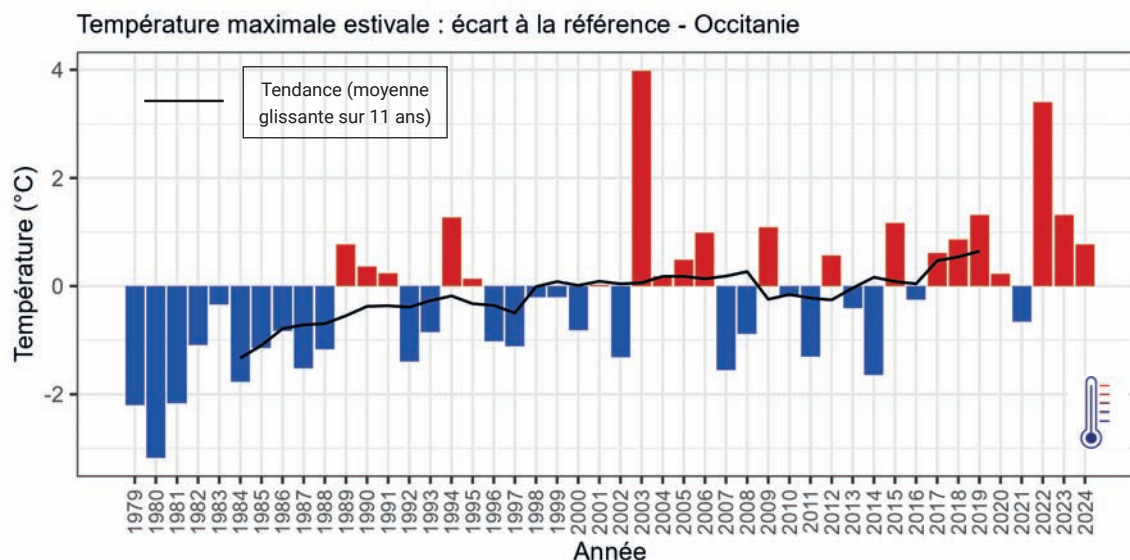
Le projet s'est attaché à retenir des indicateurs illustrant des phénomènes climatiques auxquels les arbres sont particulièrement sensibles et dont la fréquence et l'intensité augmentent. Leur choix s'est également fondé sur la capacité à produire ces indicateurs sur de longues séries temporelles et à différentes échelles géographiques pertinentes. Au final, huit ont été retenus :

	Température moyenne annuelle
	Moyenne des températures maximales estivales (juin à août)
	Cumul annuel des précipitations
	Cumul des précipitations de mai à septembre
	Bilan hydrique climatique estival (juin à août)
	Bilan hydrique climatique de mai à septembre
	Nombre annuel de jours de forte chaleur ($T > 35^{\circ}\text{C}$)
	Nombre annuel de jours de gel

¹ <https://observatoire.foret.gouv.fr/>

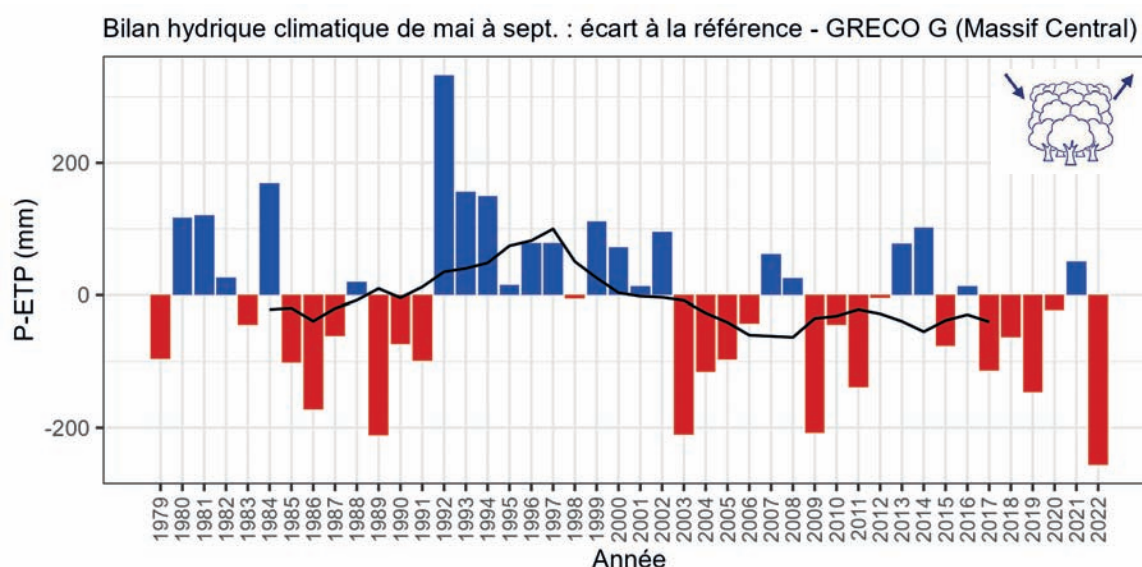
Ces indicateurs sont évalués à partir de données quotidiennes issues du modèle Safran du centre national de recherches météorologiques, à l'échelle d'une maille de 8 x 8 km⁽²⁾. Dans le cadre du projet, les résultats sont produits au pas de temps annuel pour la période 1979-2024⁽³⁾ et selon trois niveaux de précision géographique : la région dans son ensemble, et les parties occitanes des grandes régions écologiques (GRECO) et des sylvoécorégions (SER - cf. encart). Deux graphiques peuvent illustrer ces résultats.

Le premier concerne l'évolution de la moyenne des températures maximales estivales à l'échelle de l'Occitanie. Pour faciliter la lecture, c'est l'écart à la moyenne trentenaire de référence (1991-2020) qui est représenté.



Ce graphique illustre la nette progression des températures maximales estivales depuis 1979. Les à-coups climatiques de 2003 et de 2022, avec des températures de 3 à 4°C au-dessus des normales, sont également bien visibles.

Le second graphique représente l'évolution entre 1979 et 2022 du bilan hydrique climatique de mai à septembre sur la partie occitane du Massif central. Là encore, c'est l'écart à la moyenne trentenaire qui est représenté.



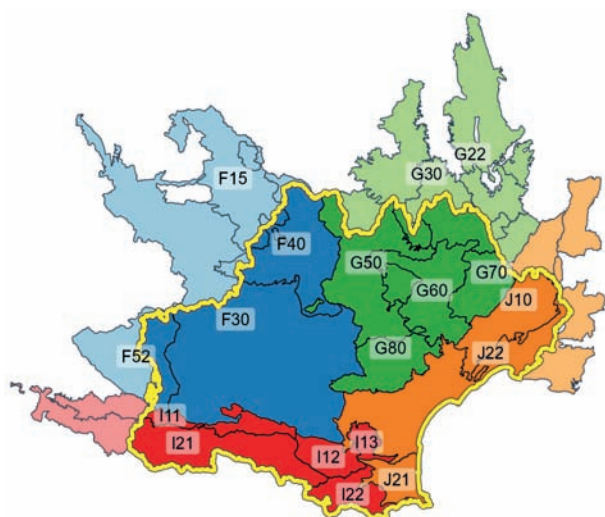
Le bilan hydrique climatique a été très majoritairement inférieur à la moyenne trentenaire sur les deux dernières décennies, et même de manière quasi-systématique depuis 2015, traduisant une dégradation de la disponibilité en eau en saison de végétation, lorsque les arbres en ont principalement besoin.

² Les indicateurs de bilan hydrique climatique font aussi intervenir d'autres modèles pour plus de précision, combinés par le Service BioClimSol du CNPF

³ 2022 pour les indicateurs de bilan hydrique climatique

Comprendre le bilan hydrique climatique

- L'évapotranspiration représente la somme de l'évaporation du sol et du couvert végétal et de la transpiration de la végétation.
- L'évapotranspiration potentielle (ETP) représente la quantité d'évapotranspiration qui pourrait se produire en cas d'approvisionnement en eau suffisant (disponibilité en eau non limitante). Elle dépend principalement des températures, du rayonnement solaire et de l'humidité de l'air.
- La différence entre le cumul des précipitations et de l'ETP (P-ETP), aussi appelée **bilan hydrique climatique** est une estimation de la quantité d'eau disponible pour les plantes, une fois les besoins en évaporation et transpiration satisfaits.



GRECO et sylvoécorégions

Les sylvoécorégions (SER) sont définies par l'IGN comme « la plus vaste zone géographique à l'intérieur de laquelle les valeurs prises par les facteurs déterminant la production forestière ou la répartition des habitats forestiers est originale, c'est-à-dire différente de celle des SER adjacentes ». Elles sont regroupées en « grandes régions écologiques » (GRECO), relativement homogène du point de vue du macroclimat, de la géologie et de la topographie.

L'Occitanie comporte 4 parties de GRECO : Pyrénées, Massif central, Méditerranée et Sud-ouest océanique, et 18 sylvoécorégions ou parties de sylvoécorégions.

La méthode ESPERENSE déclinée à l'échelle de l'Occitanie

Initié en 2018, le projet ESPERENSE visait à mettre en place un réseau d'expérimentation en France métropolitaine, afin d'évaluer le comportement d'essences supposées résilientes face à des conditions plus chaudes et sèches. La première étape du projet était d'identifier des secteurs prioritaires en matière d'adaptation au changement climatique, afin d'y installer ces essais. C'est cette méthode qui a été déclinée à l'échelle de l'Occitanie dans le cadre de VigiForClim.

La méthode détaillée étant complexe, seuls les principes généraux sont expliqués ici. Ceux-ci peuvent se résumer en quatre étapes (effectuées pour chaque essence investiguée) :

Étape 1 : Cartographier le taux de surmortalité liée au changement climatique (modèle de surmortalité d'AgroParisTech), le risque de dépérissement (modèle BioClimSol du CNPF), et l'aire de compatibilité climatique (modèle IKS de l'ONF, utilisé dans l'outil CLIMESSENCE).

Étape 2 : Pour chacun des 3 modèles, relever le niveau d'exposition au risque (= valeur indiquée par le modèle) en chaque point où la présence de l'essence est notée par l'Inventaire forestier national, puis calculer la moyenne de ces valeurs pour tous les points situés dans une même SylvoEcoRégion. C'est le niveau d'exposition au risque moyen par SER, ou « préoccupation climatique ».

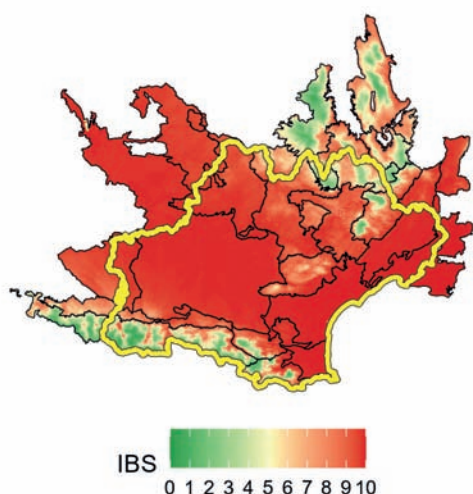
Étape 3 : Combiner le niveau d'exposition moyen avec le volume de l'essence sur les différentes SER, évalué sur la base des données de l'IFN. Ce croisement permet d'apprécier le niveau d'enjeu pour chaque SER.

Étape 4 : La même démarche étant conduite avec les 3 modèles d'exposition au risque, la dernière étape consiste à combiner le résultat des 3 simulations pour classer les SER entre elles.

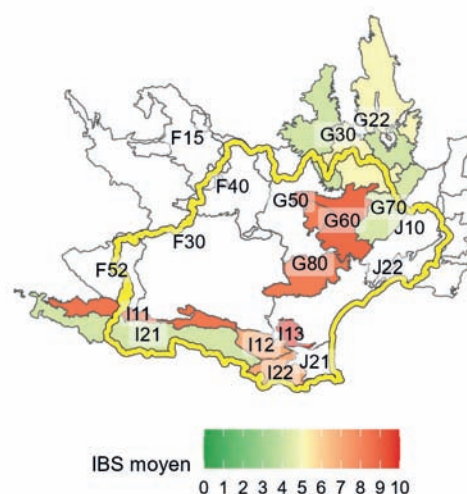
Cette dernière étape permet d'apprécier la convergence des résultats obtenus par le biais des différents modèles d'exposition au risque, ou permet, au contraire, de s'interroger sur les divergences. De telles divergences apparentes peuvent par exemple être liées au fait que les 3 modèles travaillent à des horizons temporels différents : d'aujourd'hui pour le modèle de surmortalité d'AgroParisTech, à la fin du siècle pour le modèle IKS, en passant par 2050 pour BioClimSol.



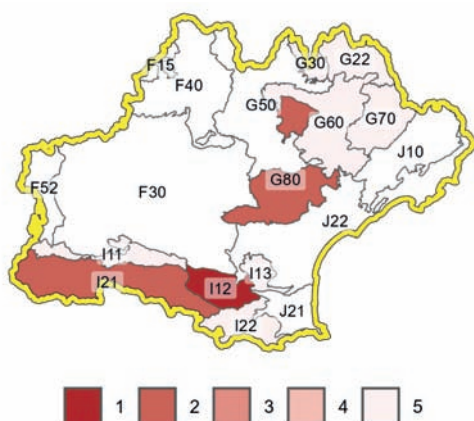
Les cartes 1 à 4 illustrent les quatre étapes de la démarche dans le cas du Sapin pectiné. Pour les cartes 1 à 3, il s'agit des cartes produites à partir du modèle BioClimSol.



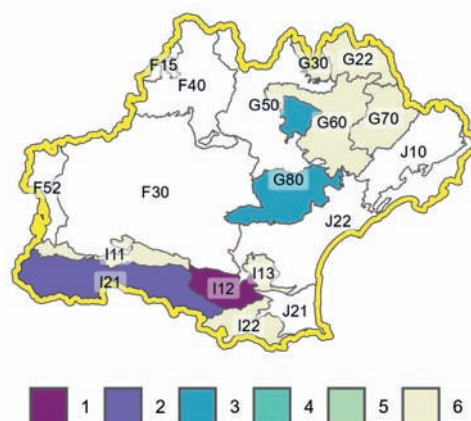
Carte 1 : indice d'exposition au risque (IBS)



Carte 2 : IBS moyen par SER («préoccupation climatique»)*⁴



Carte 3 : classement des SER sur la base de la combinaison de l'IBS moyen et du volume de l'essence



Carte 4 : classement des SER résultant de la mise en œuvre des étapes 1 à 3 pour les 3 modèles, puis de la combinaison des résultats

Cette approche complexe croise des informations multiples. Elle permet de faire ressortir les zones sur lesquelles « des questions se posent ». **Pour en savoir plus cependant, c'est l'ensemble des cartes, aux différentes étapes, qui doit être considéré.** Ainsi, si les niveaux d'enjeu des SER I21 et G80 sont assez proches, les raisons sont très différentes :

	SER I21	SER G80
«préoccupation climatique»	Plutôt faible pour les peuplements en place, surtout à brève échéance	Assez élevée, dès à présent
Volume sur pied	Élevé	Moyen (presque 2 X moindre que sur la SER I21)

Ces résultats d'interprétation délicate sont donc plutôt destinés à un public de « sachants », mais ils peuvent orienter certaines décisions stratégiques : anticiper les volumes de bois issus de « produits accidentels », relocaliser les plantations à venir...

Coline PREVOST – CNPF Occitanie

⁴ En blanc, les SER exclues en raison d'un trop faible nombre de points de présence de l'essence

Paroles de forestiers

Bruno Mariton, Pascal Mathieu, Florent Nonon, ces trois « figures » des forêts occitanes font valoir cette année leurs droits à la retraite après avoir usé leurs guêtres de forestiers respectivement dans les Pyrénées-Orientales, le Tarn et le Gers. Ils cumulent à eux trois 114 années au service du CNPF : une expérience incomparable à partager !

Quelques mots tout d'abord de votre parcours de forestier...

BM : Après mes études à Meymac, j'ai intégré le CRPF à Montpellier comme contractuel pendant 2 ans puis comme statutaire sur l'antenne des Pyrénées-Orientales pendant 37 ans ; la passion de ce métier dès mon plus jeune âge a trouvé sa voie et son développement dans cet institution.

PM : Mon BTS « productions forestières » en poche, j'ai fait mes premières armes dans plusieurs coopératives : COFOGAR, COSYLVA puis FORESTARN, avec un petit détour à l'ONF de Quillan... J'ai ensuite été en aide technique à Mayotte, où j'ai essuyé quelques cyclones... À mon retour, j'ai travaillé dans un centre d'insertion professionnelle pour des jeunes en difficulté en région parisienne, puis monté brièvement une entreprise de travaux forestiers. Je suis ensuite entré au CRPF dans le Tarn.

FN : Après des études forestières à Mirecourt suivies du service militaire en 1982, j'ai décroché mon premier job au CRPF Auvergne suite à la tempête de novembre 82. Ensuite, passages en Moselle, puis en Haute-Loire avant d'obtenir un CDI au CRPF en Haute-Marne pour 25 années, et enfin le « Graal » : un poste dans le Gers en 2012. Un parcours très CRPF... Carrière Résolument Pour la Forêt !

Conseil individuel, formation, développement des documents de gestion, veille sanitaire... le métier de technicien du CNPF comporte de nombreuses facettes. Quelles sont celles qui vous ont apporté le plus de satisfaction ?

FN : Je mettrais en avant la richesse des contacts humains et le sentiment de se rendre utile tant pour les propriétaires que pour les forêts. Plus spécialement, je me suis beaucoup



Bruno Mariton, à gauche d'un chêne liège récemment levé

épanoui dans la formation des propriétaires curieux d'apprendre et de mettre en pratique leurs nouvelles capacités sur leurs parcelles boisées, la sensibilisation des scolaires et les actions en faveur de la biodiversité.

BM : Le contact avec les propriétaires, leur formation individuelle et collective, la réalisation de projets très divers sur le terrain, le réseau des partenaires et bien évidemment la diversité des missions rendent ce métier très attractif et passionnant.

PM : Le CRPF pour moi, c'est un travail en réseau : réseau de propriétaires et de professionnels bien sûr, et aussi d'autres secteurs comme les élus, scientifiques, pédologues, naturalistes, archéologues, techniciens de l'environnement... Nous avons la chance de pouvoir travailler avec des personnes d'univers très différents. Pourvu que l'on soit un peu curieux, pas de routine au CRPF ! C'est aussi une fierté de participer à la production de bois, en incitant les acteurs à concilier leur activité avec le respect de l'environnement.

Vous avez sûrement connus quelques faits marquants au cours de votre longue carrière... Un projet coup de cœur ? Une anecdote amusante ?

BM : Les « coups de cœur » sont

certainement les rencontres professionnelles et personnelles avec les propriétaires et des partenaires : de véritables relations humaines qui perdurent aujourd'hui. Le liège et son développement, le regroupement des petits propriétaires en associations, les divers projets conventionnels ont jalonné ma vie professionnelle.

Pas d'anecdote particulière mais une pensée très forte pour Georges ILLY, mon premier directeur à Montpellier qui a su me faire confiance dans ce métier alors que je n'avais que 22 ans. A l'époque, pas « d'entretien pro », pas de « test d'entrée » mais une simple relation professionnelle et humaine de confiance.

PM : Ma vie professionnelle a été ponctuée de rencontres marquantes : mes compères des coopératives qui m'ont formé à la réalité du métier, des collègues et des propriétaires qui sont devenus des amis... Cette passion pour la forêt est réellement un lien très fort qui dépasse les barrières sociales.

Parmi les nombreux projets auxquels j'ai pu contribuer, le plus spectaculaire était peut-être le projet FORRISK, qui étudiait l'impact du fomes sur l'enracinement du douglas. Nous y avons arraché des arbres adultes, décapé les systèmes racinaires au

karcher et découpé les racines à la tronçonneuse !! Je finis ma carrière, parallèlement à mon poste au CNPF, par l'élaboration d'un ouvrage sur les vieilles forêts occitanes avec de nombreux partenaires. Deux années de découvertes et de plaisir à la rencontre des plus belles forêts d'Occitanie !

Je veux aussi rendre hommage à mon ami Philippe Guillemot qui aimait beaucoup rigoler, et qui avait un sens des relations humaines à nul autre pareil. Il demeure pour moi, comme pour d'autres je pense, l'image du conseiller forestier chaleureux et disponible.

FN : Les réussites dans les projets de regroupement forestier en Haute-Loire et en Haute-Marne ont été une satisfaction teintée, parfois, de soulagement tant ces projets sont compliqués à mener à leur terme, conditionnés quelquefois à des réconciliations « hors-sol », comme par exemple un accord pour une concession dans un cimetière ! Je voudrais aussi évoquer la contribution au travail d'inventaire et de sauvegarde des vieilles forêts de plaine auxquelles je suis attaché en raison de leur rareté et de leurs richesses.

Pour citer des chantiers de plus longue haleine, j'accorde une importance particulière à l'animation du Cetef Gascon et à la collaboration avec Fransylva Gers, incontournables pour « ancrer » la culture de gestion des forêts privées sur le département.

Quelles sont les évolutions les plus marquantes que vous avez vues à l'œuvre dans votre métier de forestier en appui aux propriétaires ?

PM : J'ai longtemps œuvré dans le Haut-Languedoc, pays de forte production de bois, surtout résineux. Avec mes collègues Jean-Pierre Ortis et Magali Maviel, nous avons essayé de promouvoir des méthodes sylvicoles adaptées à ce territoire. Petit à petit, l'aspect de production est passé au second rang, bousculé par les déperissements qui se succèdent depuis la fin des années 80. Il a fallu inventer de nouvelles approches qui ne sont plus seulement basées sur des calculs économiques. Dans ce contexte incertain, la formation dont j'ai pu bénéficier en continu, sur la santé des forêts, en tant que correspondant-observateur du Département Santé des Forêts (DSF) a été précieuse ! Les attentes des propriétaires ont aussi évolué, avec d'un côté le rachat des forêts par de grandes entités, et l'arrivée par ailleurs d'une nouvelle génération de propriétaires très attachés à l'environnement.

FN : Pour moi, cela reste un métier de l'humain et malgré le développement des technologies, c'est la formation continue des conseillers techniques que nous sommes qui demeure l'évolution la plus importante au profit des propriétaires, par exemple en matière de santé des forêts.

BM : L'arrivée de l'informatique, des outils associés, la prise en compte des enjeux environnementaux dans nos relations et actions quotidiennes, l'évolution des partenaires, l'implication dans des projets transfrontaliers... Il a fallu s'adapter en permanence et sur de nombreux sujets ! J'insiste notamment sur la transformation de la demande sociétale et la nécessité de répondre aux attentes de chacun dans un cadre d'établissement public au service de tous. Un exercice, parfois, d'équilibriste !

Pour finir, quels défis principaux identifiez-vous pour les forestiers ?

FN : Trop longtemps sous-estimée des forestiers, la communication est un enjeu majeur pour permettre

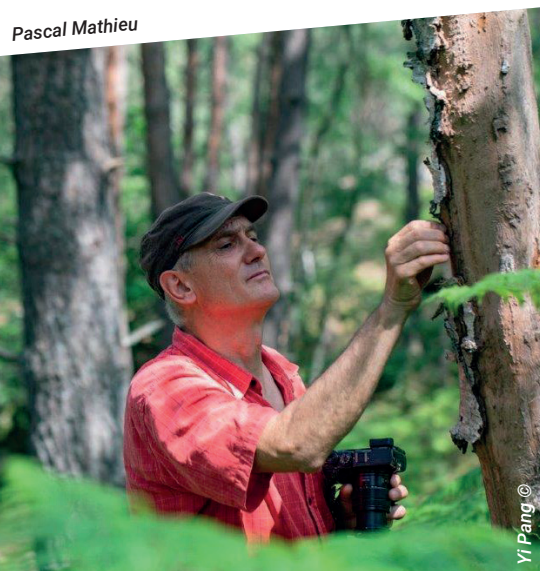


Florent Nonon

d'expliquer et de faire comprendre, tant aux propriétaires forestiers qu'au grand public, les orientations à prendre en matière de gestion durable des forêts dans un contexte de changement climatique.

BM : Je reviens sur la nécessité de s'adapter aux attentes sociétales, de garder une expertise professionnelle de qualité au service des propriétaires et des enjeux de terrain.

PM : Alors que la gestion des forêts est plus que jamais sujette à controverses, le rôle du CNPF est fondamental pour apporter une parole raisonnée auprès des propriétaires et des décideurs. Aucune autre structure n'a notre connaissance du terrain, sans arrière-pensée financière. Mais pour rester pertinents, nous devons conserver notre ancrage territorial et continuer à nous former car les apports scientifiques bouleversent nos acquis. Nous devons mériter la confiance des propriétaires car ils sont, comme nous, perturbés par l'évolution de la société. J'espère que mes jeunes collègues auront la chance de pouvoir continuer à pratiquer notre métier de conseiller forestier en restant utiles et disponibles.



Pascal Mathieu

Yi Pang ©

Propos recueillis par Sébastien DROUINEAU,
CNPF Occitanie

L'AVBP : ambassadeur des bois des Pyrénées

L'Association pour la Valorisation des Bois des Pyrénées (AVBP), dont le CRPF Occitanie est membre, met à l'honneur le bois pyrénéen dans la construction. Elle a tenu ce 24 juin son Assemblée Générale, révélant à cette occasion de nouveaux projets et partenariats. Avec Jean-Baptiste BOUILLAGUET, responsable projets à l'AVBP, faisons connaissance avec cet acteur qui accompagne des projets remarquables.

En quelques mots, pouvez-vous nous présenter l'AVBP ?

L'AVBP rassemble les acteurs de la filière forêt et bois s'engageant en faveur d'une démarche de traçabilité, d'information et de valorisation des bois du massif pyrénéen.

Elle initie ou participe à des projets afin de répondre à une demande de plus en plus forte des marchés en relocalisation des ressources, en matériaux biosourcés, en information sur la préservation des forêts. Elle conforte ainsi le tissu socio-économique « bois » des territoires pyrénéens.

L'AVBP en bref

Créée en 2011, elle est constituée de 4 collèges : forestiers, métiers du bois, métiers de la conception, partenaires institutionnels et territoires.

La certification est née fin 2022. À ce jour, 14 entreprises dont 5 scieries sont certifiées Bois des Pyrénées et garantissent la traçabilité des bois.

Pouvez-vous illustrer ce rôle au travers d'une ou deux réalisations particulièrement emblématiques ?



Le groupe scolaire Rosa Bonheur à Aucamville⁽¹⁾ a été le premier projet Bois des Pyrénées et le plus emblématique jusque-là. Plus de 300 m³ de bois tracé et certifié avec le souci de valoriser toutes les qualités de bois aux bons endroits (murs, plafonds, sous-toitures, mobilier, clôtures...). Il a été salué plusieurs fois : salon des maires, forum bois construction, prix régional de la construction bois.

Les projets sont de belles vitrines pour les produits de nos forêts. Jusqu'où la provenance des bois peut-elle être tracée ?

La certification Bois des Pyrénées, Traçabilité & Qualité impose le suivi de la traçabilité du bois depuis la commune, a minima, ou la parcelle, jusqu'à sa mise en œuvre sur chantier, en différenciant les différents produits d'un ouvrage et les lots de bois utilisés pour chaque produit.

Le chantier fini, une fiche est consultable sur notre site « Bois des Pyrénées ». Le Maître d'Ouvrage peut aussi le référencer sur l'application « boislocal.org » et rendre visible le trajet suivi par le bois, la contribution des acteurs du territoire, l'impact socio-économique et environnemental du lot bois dans la construction. L'accès ouvert à tous se fait par le biais d'un QR code qui peut être apposé au bâtiment.

L'activité s'est accrue ces dernières années. Quel retour d'expérience ?

Il y a toujours à convaincre et montrer que oui, construire majoritairement en bois des Pyrénées est possible sur des petits chantiers comme des gros à l'image du Groupe Scolaire d'Aucamville. De plus en plus de Maîtres d'Ouvrage, Architectes et Bureaux d'Étude ont vu l'intérêt de la certification. Ils entendent qu'un projet intégrant du bois des Pyrénées se pense dès sa conception et nous sollicitent pour des réunions d'information. Nous les accompagnons sur les produits et techniques à tous les stades du projet (jb.bouillaguet@boisdespyrenees.com), avec l'aide des communes forestières pour la commande publique (jeremie.maillot@communesforestieres.org), en restant toujours pragmatiques.

Des perspectives pour 2026 ?

L'École Supérieure d'Architecture de Toulouse et l'AVBP ont signé le 24 juin une convention de partenariat pour mieux collaborer et partager leurs visions de la construction bois. Nous espérons également la validation du projet ForLoop auquel nous sommes associés. Un des principaux axes de ce projet de coopération franco-espagnol est la formation des professionnels actuels et futurs et la promotion du « plus de bois local et comment », en vue de continuer à établir des passerelles et d'ouvrir les champs de compétences pour l'avenir.

Propos recueillis par Sébastien DROUINEAU – CNPF Occitanie

Pour en savoir plus : <https://www.boisdespyrenees.com/>

¹ Mairie d'Aucamville - 360° Architecture

Brèves

Merci Loïc !



Ce premier semestre est l'occasion pour l'équipe du CRPF d'accueillir de nouveaux membres. C'est Léa ROMEU qui, dans les Pyrénées-Orientales, succède à Bruno MARITON depuis le 1^{er} août. Le Tarn et l'Aveyron voient quant à eux arriver Axel DUGAS sur un secteur technique à cheval sur les deux départements suite au départ de Pierre WILLAEY.

Coup de projecteur spécial enfin sur la Lozère, puisque son ingénieur territorial Loïc MOLINES, rédacteur en chef de notre revue - entre autres fonctions qu'il réalisait toutes avec efficacité et sérieux, mais sans se prendre au sérieux - a choisi de rejoindre nos « cousins » de l'ONF. Noé DUMAS a pris le relai depuis début juin avec énergie et enthousiasme.

Bienvenu à tous ces nouveaux collègues, bonne suite à tous les partants et **MERCI LOÏC** de ton travail pour Parlons forêts (et tout le reste...).

Bravo Yannick !

Ce 19 juin, à l'occasion du Conseil de centre du CRPF organisé dans le Lot, Yannick BOURNAUD a été décoré des mains de Roland de LARY, Directeur du CNPF, de l'Ordre du Mérite Agricole.

Si le mérite de Yannick BOURNAUD ne fait guère de doute, c'est plus exactement une médaille du Mérite Forestier qu'il aurait fallu lui décerner si elle avait existé. Car c'est en effet à la forêt, et particulièrement au peuplier, qu'il a consacré une énergie sans faille pendant des décennies. Président du CRPF pendant 19 ans, administrateur du CNPF, de l'IDF, de FOPYGAQ⁽¹⁾, Yannick BOURNAUD défend depuis longtemps la forêt privée et ses organisations. Il s'est également beaucoup impliqué dans les principales instances en charge du Peuplier, son essence de prédilection, auprès du CETEF Garonnais et de nombreuses autres structures, en plus du temps qu'il n'hésite jamais à accorder à tous les forestiers qui sollicitent son avis sur le terrain. Car Yannick est avant tout un praticien passionné de technique. Même s'il ne délaisse pas ses Douglas de la Creuse, il est aujourd'hui un expert et expérimentateur de Peuplier reconnu nationalement et même au-delà, qui met ses connaissances au service de sa chère peupleraie de Tarn-et-Garonne, et de celles des autres.



Félicitations à Yannick BOURNAUD pour cette reconnaissance bien légitime !

⁽¹⁾ syndicat forestier interdépartemental de Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées et Tarn-et-Garonne

Projet Carbone Massif Central ou MC4CO2

10 ans après le projet VOCAL qui a permis l'émergence du Label Bas Carbone et des trois premières méthodes proposées par le CNPF validées par le gouvernement. Fort de cette première expérience réussie, le CNPF revient sur cette terre d'innovation, avec l'appui du FEDER et du Commissariat du Massif Central, sous l'impulsion des élus locaux.

Ce projet interrégional couvre 4 régions, avec 8 territoires d'animation pour faire émerger des projets carbone forestier, de boisement ou de reboisement de forêts dégradées, permettant de tester les nouvelles méthodes qui viennent d'être agréées. En 10 ans, le contexte a beaucoup évolué, la capacité des forêts à stocker du carbone diminue, il y a donc un besoin d'adaptation et de renouvellement, mais qu'en pensent les forestiers ? Les entreprises du territoire susceptibles de financer des projets sur leur territoire ? Deux enquêtes ont eu lieu pour voir les évolutions, les connaissances de ces dispositifs de financements.

Une restitution de ces enquêtes aura lieu à l'automne 2025.